

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie

N° M21- 0019055

☐ Maladie ☐ Dentaire ☐ Optique ☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 8089 Société : RAM

☒ Actif ☐ Pensionné(e) ☐ Autre : 119936

Nom & Prénom : TOUBI HASSAN

Date de naissance : 22/01/63

Adresse : 9 Rue 14 Missimi H.H. Casablanca

Tél. : 0668123915 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 26/04/2022

Nom et prénom du malade : TOUBI HASSAN Age :

Lien de parenté : ☒ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant

Nature de la maladie : Nerveuse - Stress

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge
Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
-----------------	-------------------	-----------------------	---------------------------------	--

26/04/2022			3000	
04/05/2022				

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Dispensaire

Date

Montant de la Facture

26/04/2022	334,70
04/05/2022	664,10

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue

Date

Désignation des Coefficients

Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien

Date des Soins

Nombre

AM

PC

IM

IV

Montant détaillé des Honoraires

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

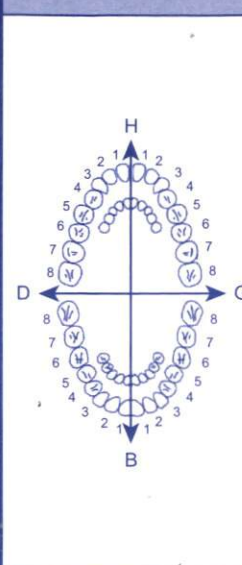
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES

Dents
Traitées

Nature des
Soins

Coefficient



COEFFICIENT
DES TRAVAUX

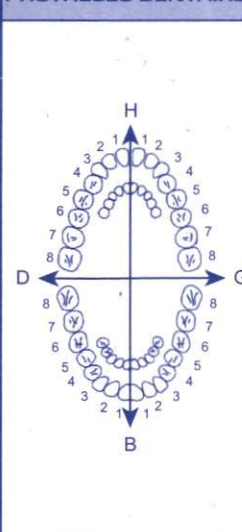
MONTANTS
DES SOINS

DEBUT
D'EXECUTION

FIN
D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT
MASTICATOIRE



H		G	
25533412	21433552		
00000000	00000000		
00000000	00000000		
35533411	11433553		

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

COEFFICIENT
DES TRAVAUX

MONTANTS
DES SOINS

DATE DU
DEVIS

DATE DE
L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Salwa OUMARI

NEUROLOGUE

Spécialiste des Maladies du Cerveau, de La Moelle Epinière,
du Nerf et du Muscle

- . Epilepsie, Migraine, Accident Vasculaire Cérébral
- . Maladie d'Alzheimer, Maladie de Parkinson
- . Sclérose en Plaques, Myopathie, Neuropathie

Electroencéphalogramme (EEG/Vidéo EEG)

Electroneuromyogramme (EMG)



الدكتورة سلوى عماري

طبيبة إختصاصية في أمراض الدماغ والجهاز العصبي

- . أمراض الصداع، آلام الرأس، الدوخة، جلطة الدماغ
- . مرض الزهايمر، مرض باركنسون، مرض التصلب المتعدد
- . أمراض الأعصاب والعضلات

التخطيط الكهربائي للدماغ : الشبكة

التخطيط الكهربائي للأعصاب و العضلات

الدكتورة سلوى عماري
الطبيبة المتخصصة في EEG-EMG
Rue 24 Angle Rue 12 Hassan
Tél: 05 22 90 33 03 - Fax: 05 22 90 33 03
www.ice-0522903303.com

26104 122

Mr TOUBI HASSAN

37.00

1/ Duoxal cp

1 - 0 -

82.10

2/ Dexam

26

MYANTALGIC® 20 comprimés pelliculés
PPV 300H00 EXP 06/2023
LOT 1606 2

PPV 28.80
LOT
PER

PPV 28.80
LOT
PER

PPV 28.80
LOT
PER

Lamia DIOURI
Pharmacie Mississimil Hay Hassan
Rue 24 Angle Rue 12 Hassan
Cité Mississimil - Cas 12
Tél: 05 22 90 33 03

SYNTHEMEDIC
20 mg
Boîte 14
6401SDWP21NRQ P.P.V.: 82.10 DH
020591

DUOXAL 500mg/2mg
Boîte de 20 comprimés
37.00

30.02

41 Myanatalgic non-effervescent

Lamia DJOURI
Pharmacienne
Rue 24 Angle Rue 12 N° 7
Cité Missimi - Casablanca
Tél : 05 22 50 05 39

يُحفظ في درجة حرارة 2-8 مئوية

يُحفظ بعيداً عن متناول و مرمى الأطفال.

PPV: 99DH20

NUPENTIN® 300 mg

Boîte de 30 gélules

Voie orale

51
99,20
Nuyenthi 3000
0 - 0 - 00

T: 334,70

(Handwritten notes and stamps are visible over the page)

Docteur Salwa OUMARI

NEUROLOGUE

Spécialiste des Maladies du Cerveau, de La Moelle Epinière,
du Nerf et du Muscle

- Epilepsie, Migraine, Accident Vasculaire Cérébral
- Maladie d'Alzheimer, Maladie de Parkinson
- Sclérose en Plaques, Myopathie, Neuropathie

Electroencéphalogramme (EEG/Vidéo EEG)

Electroneuromyogramme (EMG)



الدكتورة سلوى عماري

طبيبة إختصاصية في أمراض الدماغ والجهاز العصبي

- أمراض الصرع، آلام الرأس، الدوخة، جلطة الدماغ
- مرض الزهايمر، مرض باركنسون، مرض التصلب المتعدد
- أمراض الأعصاب والعضلات

التخطيط الكهربائي للدماغ : الشبكة

التخطيط الكهربائي للأعصاب والعضلات

Lamia DIOURI

Pharmacienne

Pharmacie Missimi Hay Hassani

Rue 24 Angle Rue 12 N° 1

Cité Missimi - Casablanca

Tél.: 05 22 90 05 29

2041051222

mi TOUBI HASSANI

37,70x3

1

1 D E T O M



Lamia DIOURI

Pharmacienne

Pharmacie Missimi Hay Hassani

Rue 24 Angle Rue 12 N° 1

Cité Missimi - Casablanca

Tél.: 05 22 90 05 29

1 8

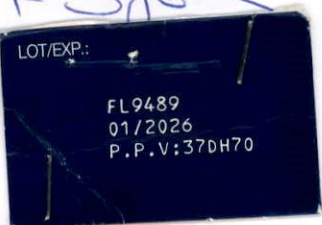
DM



51,00

21

Calbra



0522 90 33 03: الفاكس: 052

193, Bd. Oum Rabii, 1er étage, (Pres de Lydec) - Oulfa - Casablanca - Tél.: 0522 90 22 66 - Fax: 0522 90 33 03

E-mail: s.oumari@hotmail.com

3/ Napent SL 300

275.00

1 cp

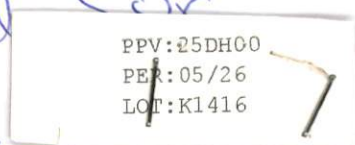
x 28



4

trama

car



25.00

1 cp

sd

Lamia DIOURI
Pharmacienne
Pharmacie Missimi May Hassani
Rue 24 Angia Rue 12 N° 1
Cité Missimi - Casablanca
Tél.: 05 22 90 05 29

464.10